

Sommaire



Actualité

Retour sur la cérémonie des vœux p 2-3



Sécurité

Patrouilles anti-divagation..... p 4



Urbanisme

Prévention inondation p 7



Jeunesse

Remise des écharpes officielles au Conseil municipal Junior..... p 8



Associations

Un tissu associatif toujours aussi dynamique p 11



Événement

Nouvelle édition du carnaval

La municipalité renoue avec la tradition du carnaval qui sera organisé le samedi 24 février

Bonne nouvelle : le carnaval revient très bientôt ! Il est déjà temps de penser à élaborer votre futur déguisement, sur le thème « coloré », afin de participer au grand défilé qui se fera avec la participation de nos associations !

Le départ de la cavalcade aura lieu à 15h30 au Mas de l'Ille. Pour cette nouvelle édition, il n'y aura pas de char motorisé. Ce sera comme à la vénitienne : laissez-vous porter par votre imagination. Les meilleures réalisations

seront primées, une autre bonne raison d'apporter votre contribution à ce rendez-vous festif !

On compte sur votre présence pour faire ce retour du carnaval une belle réussite ! ■

Animation

Les thés dansants continuent

Désormais organisés par l'association Barc'Anime en collaboration avec la municipalité, les thés dansants ont repris depuis le 4 février dans le restaurant Dai Baroni situé sur la Place de la Martinique à la Coudalère

Bonne nouvelle pour tous les amateurs de danse ! Forts de leur succès, les thés dansants sont de retour chaque dimanche (sauf le dernier de chaque mois). Ils sont actuellement animés par plusieurs groupes qui proposent des répertoires composés de variétés françaises et internationales !

De plus, chaque entrée permet de bénéficier d'une boisson et d'un gâteau : une raison supplémentaire de participer à ces après-midis musicales et festives ! Ne manquez pas ces rendez-vous qui sont toujours organisés dans une ambiance chaleureuse ! ■

Tarif : 12 euros avec une boisson et un gâteau (pas de réservation)
Plus d'infos au 06 82 96 40 51





L'Édito du Maire

Chères Barcarésiennes, chers Barcarésiens,

Avant toute chose, je tiens à vous remercier d'être venus en aussi grand nombre lors de la soirée des vœux du conseil municipal et des employés municipaux, où j'ai pu vous adresser tous mes meilleurs vœux pour 2024. Ce premier rendez-vous de l'année nous a permis de nous remémorer les temps forts de 2023, de prendre le temps de jauger le chemin parcouru au regard de tout ce qui a été déjà réalisé. Lorsqu'on regarde vers l'avenir, où beaucoup reste encore à faire, on a tendance à oublier la nécessité de ces bilans, par crainte de perdre du temps, par souci de rester dans l'action. Mais vos nombreux témoignages m'ont prouvé encore une fois combien ces moments d'échange sont fédérateurs et importants dans la vie d'une collectivité, auprès de citoyens impliqués et concernés par le devenir de leur ville.

En ce tout début d'année, les nombreux chantiers en cours donnent le ton de la teneur des mois à venir : après le coup d'arrêt donné par la pandémie, et le temps incompressible d'incubation administrative, sans oublier la purge de tous les recours juridiques, il y a enfin, le temps opérationnel où les projets sortent de terre. C'est donc ce que vous pouvez constater un peu partout sur le territoire communal, avec les premiers retours en image dans cette édition de l'Écoute. Les prochaines semaines devraient également nous permettre d'engager d'importants chantiers de restructuration et d'aménagement, notamment celui du cœur de Village.

La mise en œuvre de tous ces projets insuffle une belle énergie à notre territoire communal qui se doit de rester attractif, tant pour ses résidents à l'année que pour ses visiteurs. Ce dynamisme se retrouve également au sein du tissu associatif, toujours prêt à soutenir le programme d'animations de la commune. J'ai d'ailleurs remercié en personne les présidentes et présidents, ainsi que les membres les plus actifs des bureaux, lors d'une réception à leur honneur organisée par la municipalité.

Cette envie de faire et de s'impliquer est inspirante pour notre jeunesse qui compte bien occuper le devant de la scène, et je ne peux que m'en réjouir ! Les membres du tout nouveau Conseil Municipal Junior nous ont impressionnés par leur maturité en vous accueillant à nos côtés le 27 janvier dernier. Le nouveau maire junior, Saïf, et son premier adjoint Esteban, ont fait preuve de beaucoup de maîtrise en prenant la parole devant 2500 personnes, pour me demander de soutenir leurs projets. Ils peuvent compter sur moi et sur leurs aînés !

Nous sommes là pour les épauler et leur donner confiance en l'action démocratique ! Ils rendent demain possible et nous les accompagnerons de notre mieux vers l'avenir qu'ils souhaiteront construire !

Alain Ferrand
Maire
1^{er} Vice-Président de Perpignan Méditerranée Métropole

Mise à l'honneur des conseillers municipaux lors de la cérémonie



Cérémonie des vœux

Plus de 2500 personnes présentes

Un public nombreux est venu assister à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal le 27 janvier au Mas de l'Ille

Le public était au rendez-vous pour ce premier grand événement de 2024 ! Dans un Mas de l'Ille spécialement décoré pour l'occasion, les spectateurs ont pu débiter la soirée en visionnant le film de rétrospective de 2023. Cette réalisation a permis de revenir sur les temps forts de l'année. La compilation a également présenté les nombreux projets qui seront lancés en 2024. Lors de son allocution, le maire Alain Ferrand a invité les nouveaux membres du conseil municipal junior à le rejoindre sur scène. Esteban Dorandeu Ecalte, premier adjoint, a ainsi présenté brièvement aux spectateurs les projets réalisés en 2023, avant de laisser la parole au nouveau maire junior, Saïf Mansour Khodja. « Nous souhaitons continuer nos actions envers les animaux, avec la création d'abris pour les chats errants et un parc réservé aux chiens » a-t-il notamment déclaré, face une salle comble !

Sur ces chaleureux encouragements, les élus juniors ont quitté la scène afin de permettre à leurs aînés de rejoindre le maire Alain Ferrand, qui les a présentés individuellement. Notre commune ayant accueilli plus de 700 nouveaux arrivants, ces derniers ne

connaissent pas forcément tous les élus du conseil municipal ! « Seul on ne fait rien, toute réussite est collective avant tout » a déclaré l'édile, « et j'ai la chance d'être entouré d'une équipe d'hommes et de femmes impliqués, engagés et enthousiastes ! ». Durant son discours, le maire a présenté les nombreux chantiers qui vont débiter en 2024, résultats du travail des équipes municipales : « Grâce à l'implication de tous les services communaux confondus, de toutes les compétences, qu'elles soient administratives, financières ou techniques (...) la somme de toutes ces compétences et de tout ce travail crée de la valeur ajoutée qui offre à notre commune un rayonnement extraordinaire ».

Ce temps officiel s'est achevé en émotion, sur la Marseillaise entonnée par l'assemblée, avec la projection des images de l'EMF lorsque les milliers de festivaliers chantent l'hymne national. Dans une atmosphère des plus chaleureuses, la soirée s'est poursuivie en musique avec l'excellente prestation de l'orchestre Jean Ribull ! ■

Photos et vidéo à revoir sur www.lebarcares.fr

De grands projets pour 2024

Cette soirée a été l'occasion de présenter les principaux dossiers qui constitueront la feuille de route de la politique municipale

« Il faut continuer d'innover, de créer pour séduire, pour rester attractif » a déclaré le maire, « nous allons continuer d'inscrire le Barcarès dans la modernité, pour répondre aux enjeux et exigences de demain ». En effet, d'importants projets seront lancés au cours de cette année charnière qui permet d'entamer la seconde moitié de ce mandat.

Poursuite des grands chantiers de proximité

En 2024, les grands chantiers de travaux de proximité, d'embellissement, de réfection des voiries

(notamment des entrées de ville), la rénovation des réseaux d'eau pluviales continueront, ainsi que la rénovation de l'éclairage public selon un plan lumière prévu sur 3 ans, d'un montant de 15 millions d'euros.

Requalification du centre-ville au village

Le Barcarès est la seule commune de la côte sableuse à disposer d'un village situé en bord de mer : une spécificité qui est aussi un véritable atout ! Le projet de requalification de la Place de la République contribuera au développement

des commerces de proximité, qui sont ouverts à l'année. Cette place centrale sera revégétalisée et un nouveau baladoir sera créé afin de relier le village au port de pêche.

Construction de nouveaux logements

Plusieurs projets d'envergure vont être mis en place, comme la construction de l'ensemble immobilier les Voiles d'or. A l'entrée de la ville ce complexe immobilier comprendra 42 logements à loyer modéré, 48 appartements en accession libre ainsi qu'un bâtiment de 80 logements



dédié aux seniors autonomes, ainsi qu'un parc végétalisé de 2 hectares qui sera équipé d'une aire de jeux pour enfants et d'un parcours sportif.

Création d'un pôle médical

Afin de lutter contre la désertification médicale, une maison de santé située à proximité de l'Hôtel de Ville regroupera plusieurs spécialistes de la santé : la pharmacie Barberousse du Grau Saint Ange, deux chirurgiens-dentistes, des médecins généralistes, un kinésithérapeute ainsi que plusieurs spécialistes afin de répondre aux besoins de tous.

Extension et requalification urbaine du port

En collaboration avec les services de l'Etat (voir article ci-dessous), ce projet de 27 hectares contribuera au développement de projets économiques pour faire du Barcarès une ville portuaire majeure du littoral occitanien, tout en conservant son identité de village de pêcheur.

Développement des projets culturels

La rénovation de l'Allée des Arts sera engagée dans l'année et le 60^{ème} anni-

versaire de la mission Racine sera célébré : à cette occasion une grande exposition sera organisée au sein du Lydia. L'Electrobeach Music Festival et les Déferlantes seront de retour, permettant ainsi d'accueillir des artistes d'envergure internationale !

« Grâce à notre dynamisme et à notre politique volontariste en matière d'investissement et d'animation, nous comptons bien continuer à porter nos ambitions toujours plus haut, en allant toujours plus loin » a conclu le maire Alain Ferrand à l'issue de cette présentation... ■



Une soirée plébiscitée par plus de 2500 personnes



Vie municipale

Le préfet reçu à l'Hôtel de Ville

Le maire Alain Ferrand accompagné d'une délégation municipale a accueilli le nouveau préfet des Pyrénées Orientales dans le cadre de sa première visite officielle

Ancien préfet de l'Aude, Thierry Bonnier est le nouveau préfet de notre département depuis le 11 septembre 2023. Le 17 janvier dernier, le préfet a donc été reçu au sein de l'Hôtel de Ville par le maire Alain Ferrand.

Soutenu par une délégation municipale, l'édile a présenté les projets en cours de réalisation au sein de notre commune mais également nos nombreux projets pour l'année 2024 (voir article ci-dessus).

Très attentif et concerné par le dynamisme manifesté par les équipes municipales, le préfet a apprécié les nombreux thèmes abordés dans le cadre des futurs projets. La restructuration de la Place de la République au Village, la réhabilitation du port, la mise en valeur du Lydia, la revégétalisation de la commune, le plan de développement du-

portable ou encore le projet de nouvelles cessions de terrains appartenant à l'Etat (comme la Pinède du Centre Culturel acquise récemment par la municipalité) afin de préserver les espaces naturels ont fait partie des sujets évoqués.

La visite officielle du préfet s'est poursuivie par la découverte de la commune avec le maire qui a ainsi pu illustrer de façon concrète la teneur des dossiers présentés.

Certains de ces projets pourront nécessiter un soutien de l'Etat, un soutien logistique et/ou financier, à travers l'attribution de subventions. La participation des services de l'Etat permettra de réaliser ces grands projets qui contribueront au développement de notre commune, mais également à celui de notre territoire... ■



Le maire aux côtés du nouveau Préfet Thierry Bonnier

Cérémonie des vœux

De nombreuses personnalités



Ce temps fort du début d'année a rassemblé de nombreux invités

Lauriane Josende, sénatrice des P. O. Les sénateurs Jean Sol et François Calvet. Alain Got, maire de Saint-Laurent de la Salanque. Gilles Foxonet, maire de Baixas. Patrick Got, maire de Baho. Stéphane Loda, maire de Canet. Nicolas Barthe, maire de Toulouges. Philippe Fourcade, maire d'Espira de l'Agly. Alain Dario, maire de Peyrestortes. Jérôme Palmade, maire de Pia. Armelle Fourcade-Revel, maire du Soler. Alexis Armangau, maire de Fitou. Gérard Lucien, maire de Treilles. Laurent Gauze, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie. André Bonet, Jacques Palacin, Isabelle Bertran, Marion Bravo, Frédéric Guillaumon, Sébastien Ménard, Soraya Laugaro, Patricia Fourquet, maires adjoints de Perpignan. Hatem Bouhlel, directeur général des services



techniques de PMM. Fabrice Rallo, directeur de cabinet du maire d'Argelès. Murielle Corréard, directrice de l'ESH et son adjointe Géraldine Moncomble. Lieutenant Laurent Rousset, responsable de la caserne du Barcarès. Jean-Yves Vincent, commandant adjoint de la Cie de Rivesaltes de la Gendarmerie Nationale, Yannick Raymond, commandant à la brigade de Saint-Laurent et l'adjointe Sonia Chaluleu. Philippe Benguigui, président de Zakhor pour la mémoire. Amar Meniker, président du collectif Génération Harkis. Fabrice Lorrente, co-directeur du festival Les Déferlantes, le Père Jean Clavaguera... ainsi que de nombreux fournisseurs, partenaires, promoteurs, architectes, notaires qui travaillent toute l'année aux côtés de la municipalité. ■



ETAT CIVIL

Du 07/12/2023 au 31/01/2024

NAISSANCE :

Elizabeth NEDJAR DUPUIS 10/01/2024

Bienvenue à cette toute nouvelle barcarésienne.

MARIAGES :

Johan AURIOL et

Jean TRESCAZES 13/01/2024

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés !

DÉCÈS :

Yves BRULÉ 28/11/2023

Ginette CAGNAZZOLI 10/12/2023

René CAMMAN 10/12/2023

Yannick SAUVAGET 12/12/2023

Jean-Pierre MARTY 13/12/2023

Hugo RUET 14/12/2023

Guy LALLEMAND 15/12/2023

Albéric DESCAMPS 17/12/2023

Paul SAUGET 24/12/2023

Jeanne DURON 28/12/2023

Bernadette MICHAUT 04/01/2024

Jean DUCHET-ANNEZ 05/01/2024

Albert GINET 10/01/2024

Roger SCANDOLERA 11/01/2024

Christian MONTAGNE 12/01/2024

Francis BERGES 14/01/2024

Jean LAFOLLAS 15/01/2024

Christian-Jean-Marie DELIERE 26/01/2024

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles.

Prochainement

Balades éducatives canines

Au printemps, à titre expérimental, la municipalité proposera des séances collectives de balades éducatives pour fixer les acquis du bien-vivre en collectivité pour les chiens et leurs maîtres

Ces ateliers animés par un éducateur canin diplômé auront pour but d'expliquer ou de rappeler aux maîtres comment travailler les acquis de leur chien et les maîtriser face à des situations réelles : des joggers, d'autres chiens, des cyclistes, etc... Ce temps d'échange permettra d'apprendre à lire comment les chiens communiquent entre eux et de changer les mauvaises habitudes pour faciliter la cohabitation de tous les gabarits (petits et grands chiens), dans les espaces de promenade et dans le respect de la réglementation en vigueur. Durant la balade, l'éducateur canin donnera conseils et méthodes à suivre pour améliorer la socialisation et la familiarisation de chaque chien en s'adaptant à son niveau d'obéissance.

Donnez votre avis sur ce projet, en écrivant à lecoute@lebarcares.fr ■



Vigilance urbaine

Des patrouilles pour rappeler les règles de civisme

Afin de lutter contre les nombreuses incivilités, des patrouilles mixtes de la Police municipale et de la fourrière de Perpignan interviennent désormais tous les mois sur les espaces publics

Ces patrouilles demandent aux propriétaires de respecter les arrêtés municipaux en matière de propreté et de sécurité, comme par exemple de tenir leurs animaux en laisse sur l'espace public. Par ailleurs, les propriétaires qui ne ramassent pas les déjections de leur chien sont verbalisés sur le champ.

Durant ces patrouilles, les chiens errants ou en divagation sur l'espace public sont conduits à la fourrière de Perpignan. Si le chien est pucé, le propriétaire est averti par téléphone. Au bout d'une semaine, tout chien non réclamé par son propriétaire est confié à une association de sauvegarde des animaux

et proposé à l'adoption. Avec la mise en place de ces patrouilles, les propriétaires de chiens sont incités à respecter davantage les règles de savoir-vivre au sein de la collectivité. Cela bénéficiera à la sécurité de tous, y compris à celle des animaux qui ne doivent pas divaguer sans surveillance... ■

Sécurité des plages

Recrutement de nageurs sauveteurs

27 postes sont à pourvoir afin de préparer au mieux la prochaine saison estivale

L'été se profile déjà à l'horizon et la municipalité propose plusieurs offres d'emploi afin d'assurer la surveillance et la sécurité des zones de baignade sur les différentes plages de la commune. Des chefs de postes, des adjoints aux chefs de poste et des surveillants sont ainsi recherchés pour compléter les équipes qui participeront à la réussite de la prochaine saison.

En effet, la sécurité fait partie des critères importants dans le choix d'une destination pour les nombreux touristes qui choisissent chaque année notre département !

Les postes à pourvoir sont à temps complet pour la période allant de mai à septembre 2024 (sans condition d'affiliation à un organisme de formation particulier).

Les agents seront placés sous l'autorité directe du Coordinateur Responsable de la plage.

Missions et diplômes

Les surveillants sauveteurs auront pour missions la surveillance de la zone de baignade, l'intervention de sauvetage,

l'information et le renseignement du public ainsi que la maintenance du matériel. Plusieurs diplômes sont demandés : BNSSA ou BEESAN à jour de la révision, l'attestation PSE 1 voire PSE 2 à jour de la révision, l'attestation de formation continue de secourisme et le permis bateau (obligatoire). Les différents emplois impliquent de travailler le week-end et les jours fériés, de jour.

Comment soumettre sa candidature ?

Pour postuler, rien de plus simple ! Connectez-vous au site internet de la municipalité : <https://bit.ly/emploi-NS>

Remplissez le formulaire en ligne. Vous pourrez également déposer votre curriculum vitae ainsi que votre lettre de motivation. Informations, à l'accueil de la mairie au 04 68 86 11 64. ■





Solidarité

Un défi sportif pour soutenir une bonne cause

Le 20 mars prochain, Luc Pace sera accueilli au Barcarès dans le cadre de son parcours à pied de l'axe Strasbourg-Perpignan afin de récolter des dons pour la recherche contre la sclérose en plaques

Depuis avril 2019, cet autodidacte est engagé dans les défis sportifs. C'est au cours d'un road trip du Puy-en-Velay jusqu'à St-Jacques-de-Compostelle en 2019, qu'il a eu l'idée de réaliser avec l'association Neuro'Run, les « 9 diagonales de France » à pied, soit 11 022 kilomètres, selon le concept « 1 pas, 1 euro ». Ce périple représente 426 jours d'efforts physiques sur deux ans, en tenant compte des temps de récupération, soit en moyenne une journée de repos toutes les deux semaines. Pour soutenir le courage d'une amie sportive de haut niveau, Natacha Burg, qui se bat depuis 20 ans contre la sclé-

rose en plaques, il a décidé de « *marcher pour la recherche, pour une action caritative, pour que toutes les personnes souffrant de cette maladie puissent avoir un espoir de guérison.*

La vie m'a épargné, c'est pourquoi, si je peux lui rendre un peu, et donner, je souhaite réaliser les neuf diagonales de notre hexagone, à pied, afin de collecter des fonds pour la recherche contre la sclérose en plaques. »

Tous les fonds collectés seront intégralement reversés à l'ARSEP. Cette fondation créée en 1969, reconnue d'utilité publique, à but non lucratif, a pour mission, depuis plus de 50 ans, de contri-

buer à la prévention et au traitement de cette maladie neurodégénérative, par la recherche, l'enseignement et l'information auprès du public.

La municipalité qui s'est proposée comme ville étape de Neuro'Run, réservera donc le meilleur accueil à Luc Pace, et lui permettra de sensibiliser le public à la recherche contre la sclérose en plaques lors d'une conférence le mercredi 20 mars en fin de journée.

Les horaires et lieu seront affichés en mairie et diffusés sur les réseaux à partir de début mars.

Pour faire un don, se connecter sur la plateforme helloasso. ■

Tradition

Un bain « bon pour la santé »

Le premier bain de l'année sur la plage du Village a réuni près d'une centaine de personnes

La bonne humeur était au rendez-vous, du côté des spectateurs, comme du côté des inconditionnels des bienfaits de cette pratique tonifiante.

De nombreux adhérents et présidents d'association étaient présents, bien décidés à relever ce premier challenge de 2024, comme Paule Chiffe, vice-prési-

dente de l'association de marche aquatique du Barcarès (cf article page 10). Il faut dire qu'il fallait du courage pour se lancer dans une eau à 13 degrés... Mais tous en sont ressortis complètement revivifiés !

Le bain de mer en hiver, lorsqu'on est en bonne forme physique, allie thérapie par le froid et dépassement de soi. Il est réputé pour améliorer la circulation sanguine et lymphatique et les douleurs chroniques, augmenter la force mentale, apporter des oligo-éléments et des sels minéraux, stimuler le système immunitaire et brûler des calories !

Le bain de mer en hiver est une cure de bien-être salée, à portée de tous, faisant de plus en plus d'adeptes : vous êtes de plus en plus nombreux chaque année à vous lancer dans cette expérience revigorante ! ■

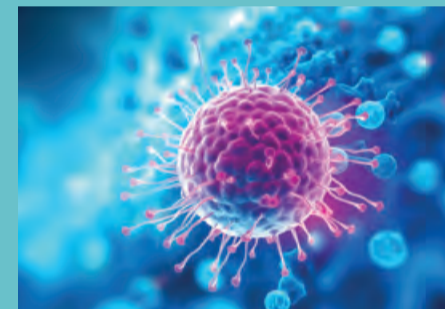


Prévention

Dépistage du cancer

Faire un dépistage régulièrement permettrait d'éviter 90% de certains cancers, comme le cancer du sein, du col de l'utérus ou colorectal

Les dépistages des cancers du sein, du col de l'utérus et colorectal s'inscrivent chacun dans le cadre d'un dispositif national mis en place par les autorités de santé et régulièrement évalué : ces programmes de dépistage organisés garantissent sur tout le territoire un niveau de qualité élevé tant par leur organisation que par le suivi des personnes, assuré par les Centres régionaux de coordination des dépistages des cancers (CRCDC). Grâce à un test précoce, ces cancers peuvent être évités dans 9 cas sur 10. Pour tout savoir sur les dépistages des cancers et les réaliser, tapez dans la barre de votre navigateur : jefaismondépistage. ■



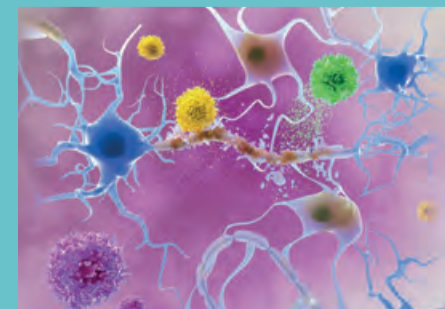
Sclérose en plaques

Soutenons la Recherche !

La Sclérose En Plaques garde encore des mystères plus de 140 ans après sa description par Jean Martin Charcot, neurologue à l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière

En France ce sont 140 000 malades dont 1300 enfants de moins de 10 ans et 14 nouveaux cas par jour. 75% sont des femmes qui généralement sont atteintes entre 25 et 35 ans. Il s'agit de la seconde cause de handicap chez les jeunes. 75% des malades ont contracté dans leur vie la mononucléose infectieuse.

Des progrès spectaculaires ont été réalisés à la fois pour le diagnostic et la prise en charge, dans les traitements, la visualisation des lésions, la compréhension des mécanismes qui aboutissent à la démyélinisation et à la souffrance des neurones, et dans l'émergence de nouvelles stratégies thérapeutiques. Il reste encore de nombreux champs à explorer pour vaincre cette maladie neurologique sournoise et complexe ! (source : arsep.org) ■



Événement

Remise des Roussillon d'or

Organisée par l'association « Roussillon, une force et des convictions » et son président Jean-Marie Palma, cette soirée de prestige a été accueillie au Mas de l'Ille le 8 février dernier

Lors de son discours inaugural, Jean-Marie Palma a rappelé les objectifs de l'association, à savoir « catalyser les énergies, impliquer les sphères d'influences, publiques et privées, pour donner un nouveau souffle à notre territoire ».

Au cours d'une véritable soirée de gala, en présence de nombreuses personnalités, une trentaine de personnes ont été mises à l'honneur pour leur action en faveur du développement économique, touristique, culturel, patrimonial... aidant à renforcer l'identité, l'histoire et la visibilité de notre territoire.

Parmi la trentaine de personnes récompensées, des maires, dont le maire Alain Ferrand, mais aussi des entrepreneurs, et des artistes prometteurs... ■



Démarches

Carte d'identité et passeport

Petit rappel de la procédure à suivre

Il faut d'abord remplir une pré-demande en ligne en vous connectant sur <https://passeport.ants.gouv.fr>.

Une fois cette action réalisée, vous pouvez prendre rendez-vous avec la mairie en appelant l'accueil au 04 68 86 11 64 ou via le site web de la municipalité : www.lebarcares.fr. Lors de votre rendez-vous, il faudra présenter le numéro de pré-demande et/ou le QR Code obtenus à la fin de votre démarche, une photo d'identité de moins de 6 mois, un justificatif de domicile de moins d'un an et votre carte d'identité actuelle. Pour un mineur, il faudra fournir un justificatif de domicile des parents de moins d'un an et une pièce d'identité du parent qui fait la demande.

Enfin, lorsque la préfecture vous aura contacté afin de vous informer que votre nouvelle pièce d'identité ou votre passeport est disponible, pensez à contacter l'accueil de la mairie pour prendre un nouveau rendez-vous et obtenir vos documents. Plus d'infos sur www.lebarcares.fr ■



Projet immobilier

Projet Urbain Partenarial (PUP) de la Place des Pins

Face à l'Hôtel de Ville, l'avancement des travaux entrera très prochainement dans la seconde phase

Réalisé avec la collaboration des services de Perpignan Méditerranée Métropole, ce projet d'aménagement a débuté par les travaux de voirie qui permettent de mettre en place différentes voies afin de desservir les futures habitations. Des nouveaux réseaux d'assainissement, d'eau ou encore d'électricité sont créés pour répondre aux nouveaux

besoins. Cette première phase achevée, les travaux entrent désormais dans une deuxième phase d'une durée d'environ 6 mois qui concernera la viabilisation des 10 parcelles sur lesquelles seront construites des maisons individuelles. Le long de la rue seront mis en place des stationnements arborés ainsi qu'un cheminement doux.

Inscrit dans le projet d'urbanisation de notre commune, le lotissement de la Place des Pins a pour objectif de participer à la requalification du tissu urbain tout en s'assurant que le lotissement s'intègre à l'environnement existant avec des parcelles de lots qui correspondent aux habitations situées à proximité. ■

Aménagement

Requalification des voiries

Une importante opération de réfection des voiries se poursuit actuellement dans différents quartiers de la commune

Au niveau de la Place des pins (voir article ci-dessus), dans le centre du village ou encore dans le quartier de la Presqu'île, la municipalité a engagé d'importants travaux de rénovation des voiries. Les réseaux d'assainissement, d'eau, d'électricité ou encore de télé-

communication bénéficient de travaux de réaménagement.

Les voiries et les trottoirs sont ainsi progressivement modernisés dans les différents secteurs du Barcarès, ainsi que l'éclairage public.

Ce projet d'ensemble fait partie d'une

volonté municipale plus globale qui a pour objectif de moderniser les réseaux. Un plan de réfection qui prend en compte le besoin de sécurité des usagers, mais qui contribuera également à la qualité de vie de la collectivité. ■





Trame verte

Une pinède s'ajoute au patrimoine communal

La municipalité vient d'acquérir la pinède située entre le Centre Culturel, la rue du Mas de la grêle et l'avenue du Roussillon

Ce sont 8 hectares et plus de 4000 arbres qui viennent ainsi compléter les espaces boisés de notre commune. Un bureau d'étude et conseil en arboriculture urbaine a été mandaté afin d'effectuer un diagnostic sanitaire. Ce travail s'effectue selon une méthodologie rigoureuse nécessitant de bonnes connaissances en biologie de l'arbre. Elle repose sur l'observation et l'analyse de l'état physiologique de chaque sujet, à l'aide d'outils simples : mètre ruban, jumelles, loupe, maillet, tige-sonde, piolet de géologue...

Pour chaque arbre, il est nécessaire d'examiner les racines, l'architecture globale, le tronc et le feuillage, les spécificités en rapport avec les caractéristiques connues de l'essence....

L'analyse des anomalies de développement et de croissance permet d'évaluer le stade de développement et l'état de santé de l'arbre : par exemple, de repérer la présence de plaies, de cavités, d'éléments pathogènes ou de champignons lignivores, ou de fissures.

Certains arbres peuvent avoir subi une accumulation de stress climatique,

de stress hydrique, de parasites et de faiblesse, etc... Ces perturbations altèrent sa capacité de photosynthèse, ses racines ou son bois. Du coup, certains arbres subissent un affaiblissement important et une rupture peut s'ensuivre brutalement, d'où l'importance de pouvoir les identifier.

Cette expertise sera effectuée du 12 au 15 mars et donnera lieu à une expertise écrite permettant de faire la genèse du boisement. Un compte rendu documenté sera assorti de préconisations d'entretien. ■

Prévention inondations

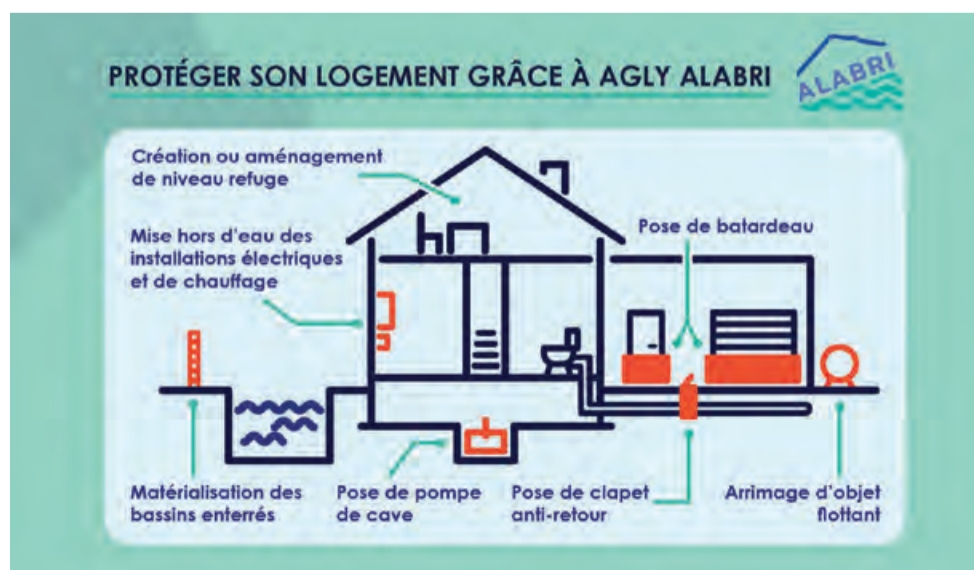
« Agly ALABRI », une solution face aux inondations

Notre commune s'associe au Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly (SMBVA) pour proposer aux riverains de l'Agly de bénéficier du dispositif Agly ALABRI

L'objectif est d'accompagner les habitants du bord de l'Agly dans la protection et l'adaptation de leur habitation pour faire face à une inondation en cas de crue sévère. L'opération « Agly ALABRI » permettra aux propriétaires concernés de bénéficier d'un diagnostic totalement pris en charge. Il fera le bilan de la vulnérabilité de votre logement en cas d'inondation et proposera des solutions pour limiter les dégâts des eaux et créer une zone de refuge si nécessaire. Ce vaste plan d'intervention est financé par l'Etat à hauteur de 50%, par l'Europe (30%) et le SMBVA pour les 20% restants. Le rapport de diagnostic vous sera ensuite remis en main propre et vous proposera les travaux à réaliser pour vous protéger ainsi que vos biens. Ces travaux sont subventionnés à 100% (80% Etat, 10% Département des Pyrénées-Orientales et 10% SMBVA) jusqu'à 45 000 € TTC. Le bureau

d'études OSGAPI sera mandaté par le SMBVA et la commune pour réaliser ces diagnostics mais sera également à vos côtés pendant tout le processus de demande de subvention. Les propriétaires

des habitations concernées par ce programme seront contactés directement par courrier à partir de mi-mars. Nous vous tiendrons informés de la suite de cette opération. ■



Information

Enquête publique

Par arrêté en date du 18 décembre 2023, le Président du Syndicat Mixte du SCOT Plaine de Roussillon, a prescrit une enquête publique relative à la révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT)

L'enquête publique se déroulera du 5 février 2024 au 13 mars 2024 inclus. Une commission d'enquête a été chargée de mettre en œuvre cette enquête publique.

Le dossier d'enquête publique est consultable au siège du syndicat Mixte du SCOT Plaine de Roussillon, au siège des Etablissements Publics de coopération Intercommunale, membres du SCOT, et dans les communes définies comme lieux de permanence et notamment à l'Hôtel de ville du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le dossier d'enquête peut également être consultable en version numérique sur le site internet du Syndicat mixte du SCOT Plaine de Roussillon : www.scot-roussillon.fr ou sur l'adresse web du registre dématérialisé : <https://www.democratie-active.fr/scot-roussillon/> ■

“ SCOT
Plaine du Roussillon ”

Epiphanie

Moments de convivialité

La galette des rois a été partagée avec les agents municipaux le 19 janvier au sein de l'amphithéâtre de Cocteau-Marais

C'est un moment toujours sympathique et convivial : la fameuse galette des rois a été savourée par les équipes municipales et partagée avec les membres du conseil municipal ! D'autres galettes ont également été partagées avec les représentants des forces de l'ordre (sapeurs-pompiers, gendarmes, policiers municipaux), les délégués de quartiers et nos associations. Des traditions qui se perpétuent de générations en générations !

Le saviez-vous ?

Toutes les galettes en France contiennent une fève, sauf une... celle de l'Elysée ! La raison est simple : conformément aux principes de la République, le Président ne peut bien sûr pas devenir... roi ! ■



Vacances scolaires

Des activités pour les tout-petits

L'accueil de loisirs a également pensé aux plus jeunes avec des activités amusantes et ludiques organisées durant les vacances sur le thème du carnaval

Les tout-petits pourront s'amuser comme des petits fous et passer des vacances inoubliables auprès de l'accueil de loisirs ! Au programme : ateliers masques, ateliers crêpes ou perles, danses et percussions, visite de l'aquarium Oniria de Canet-en-Roussillon, goûter carnavalesque, cinéma, parc de loisirs, jeux sportifs... aucun doute, les plus jeunes seront ravis !

Programme complet disponible sur www.lebarcares.fr ■



Information

Recensement citoyen

Cette démarche obligatoire doit être réalisée dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire. Le recensement citoyen concerne tous les français âgés de 16 ans. L'attestation est indispensable pour certaines démarches administratives, comme l'inscription au bac. Le recensement citoyen permet également de recevoir la convocation pour la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Rendez-vous en mairie ou connectez-vous sur www.service-public.fr pour obtenir votre attestation. ■

Vie scolaire

Inscription à la maternelle

Pour les parents d'enfants nés en 2021, vous pouvez d'ores et déjà effectuer les démarches d'inscriptions auprès de l'école Maternelle Jean Moulin, pour la rentrée scolaire 2024. Pour cela, vous devez retirer le dossier en mairie auprès du service des affaires scolaires. ■



Conseil municipal Junior

Première cérémonie officielle

Le nouveau conseil municipal junior s'est constitué et a désigné son maire et le 1^{er} adjoint

Depuis le 18 novembre 2023, de nouveaux conseillers municipaux junior ont été désignés afin de représenter la jeunesse barcarésienne.

Le maire junior se nomme donc Saïf

Mansour Khodja (voir son portrait dans le numéro précédent de l'Écoute) et son premier adjoint est Esteban Dorandeu Ecalé. Dix autres jeunes complètent cette nouvelle équipe : Eva Leraile

Freer, Clément Wolff, Sarah Palmer, Luigi Castaldi, Tess Derras, Milla Ferrand, Clara Porcher, Dylan Payre, Lucas Wolff et Malcom Maillon.

Le 20 janvier, les jeunes élus ont donc été conviés à l'Hôtel de Ville afin de participer à leur première cérémonie officielle... pour un moment hautement symbolique !

En présence du maire Alain Ferrand et de plusieurs membres du conseil municipal dont Marie Duffaud, Delphine Meunier, Marie-Hélène Charles, Philippe Vila et Bruno Rippol, les élus juniors ont reçu leurs écharpes tricolores et pris officiellement leurs nouvelles fonctions ! Quelques jours plus tard, le 24 janvier, les jeunes se sont à nouveau réunis à l'Hôtel de Ville afin d'organiser leur participation à la cérémonie des vœux (cf article en page 2) durant laquelle le maire junior et son premier adjoint ont brillamment pris la parole en public !

Un challenge réussi haut la main pour cette nouvelle équipe municipale. ■



Shaka Park

Troisième battle des clubs Occitanie

Pour la troisième année consécutive, le complexe de glisse urbaine organisera les 17 et 18 février 2024 la prochaine étape du circuit régional en détection U16 en skateboard

Organisé par la ligue régionale Occitanie et la direction technique nationale de la fédération, cet événement permet de dénicher les futurs talents du skateboard français ! Durant ces deux jours de compétition, tous les clubs de la Région seront présents afin que leurs jeunes puissent participer à cette rencontre sportive. Le gagnant rejoindra l'équipe d'Occitanie et sera présent à la finale Nationale « Street et Bowl » du 29 au 31 mars 2024 à Chelles, qui opposera les représentants de chaque région ! Cette battle est ouverte aux hommes et femmes évoluant dans les catégories « moins de 16 ans » ou « plus de 16 ans ». Tous les adhérents d'un club peuvent participer. L'événement est gratuit pour le public : les amateurs de skate de-

vraient donc noter cette date dans leur agenda afin d'assister aux prouesses techniques de la nouvelle génération de riders, pour lesquels l'espace indoor sera exclusivement réservé ! Pour celles et ceux qui souhaitent concourir, rapprochez-vous du club local Brave'Arts, partenaire du Shakapark.

Informations pratiques

Frais d'inscription :

15 euros (via le lien disponible sur la page Facebook Brave'arts ou celle de la commission skateboard Occitanie)

Date limite d'inscription :

14 février

Contact :

Association Brave'arts :

(bravearts66@gmail.com ou

Tél 06 86 06 51 13)





Scolaire

L'équipe éducative renforcée

Deux intervenants en musique et en anglais apportent désormais leurs savoir-faire et leurs compétences au sein du groupe scolaire Jean Moulin

Guy Regnier, intervenant en anglais, a rejoint les effectifs pédagogiques depuis la rentrée de septembre dernier. Habitant au Barcarès depuis trois ans, il possède une grande expérience professionnelle en Angleterre et a également enseigné auprès d'un public adulte, mais c'est la première fois qu'il évolue avec des enfants. « *La reconnaissance des jeunes est beaucoup plus spontanée* » avoue Guy, « *c'est aussi beaucoup plus galvanisant de leur transmettre les bases de la langue anglaise et de stimuler leur intérêt* ». Le jeune homme intervient auprès des élèves de moyenne section de maternelle jusqu'aux CM2. Il leur apporte une initiation à l'anglais, sous forme de leçons mais également de façon ludique comme lors d'une séance de sport par exemple, où les

jeunes peuvent associer certaines formulations à des actions concrètes (cf photo). Ainsi, les enfants s'habituent dès leur plus jeune âge à s'exprimer en anglais... tout en s'amusant !

Cécile Boehler a quant à elle débuté à la rentrée de la Toussaint au sein du groupe scolaire Jean Moulin. Musicienne professionnelle, elle joue du saxophone au sein d'orchestres notamment. « *J'ai voulu travailler auprès des enfants pour le plaisir de leur transmettre les bases de la musique* » explique Cécile, « *je leur enseigne le sens du rythme, le chant mais je leur permets aussi à travers mes interventions de leur faire découvrir la pratique d'un instrument !* ». En effet, les enfants de petite section de maternelle jusqu'aux plus grands de CM2 bénéficient d'initiations aux percussions mais

également à la guitare... De quoi stimuler leur intérêt et pourquoi pas susciter des passions... voire des vocations ! ■



Info Jeunes

Mercredis des métiers

Le dernier rendez-vous organisé le 7 février à l'UCPA était consacré aux métiers de dj et d'animation scénique

Organisée à l'UCPA située au Centre Culturel Cocteau-Marais, cette initiative a permis aux jeunes de découvrir le centre lors d'une visite des différentes salles de cours et des cabines de mixage.

Culture musicale, création de jeux de lumières, communication, mixage : le parcours proposé à l'UCPA englobe différents domaines permettant aux élèves d'apprendre plusieurs aspects de leurs futurs métiers.

Un étudiant a également offert aux participants une démonstration musicale afin de conclure cette après-midi informative dans la bonne humeur.

Cette nouvelle session qui a mis à l'honneur les métiers de dj et d'animation scénique a donc permis aux jeunes de découvrir certains métiers en échangeant directement avec les professionnels du secteur.

Une façon concrète d'appréhender le

monde du travail et d'obtenir des informations auprès des premiers concernés...

Plus d'infos sur les mercredis des métiers auprès de l'Info Jeunes au 06 27 37 89 59 ou ij@lebarcares.fr ■



Centre de loisirs

Programme des vacances

Durant les vacances d'hiver, la Maison des Jeunes a prévu un programme varié qui fera le bonheur des adolescents

Entre le 12 et le 23 février, de nombreuses activités seront organisées... et il y en aura pour tous les goûts ! Journée à Montpellier avec visite du Planet Océan et du Trampoline Park, tournoi multi-sports, initiation au Hip Hop, laser game, bowling, cinéma, karaoké, jeux de société ou encore soirée raclette ! De quoi passer de très bonnes vacances ! ■

Plus d'infos au 06 26 37 89 59



Info Jeunes

Moments d'échange aux cafés-débats

L'initiative a attiré des participants très concernés

Depuis novembre 2023, l'Info Jeunes organise une fois par mois des cafés-débats qui permettent d'échanger sur des thèmes liés à la parentalité. Lors de la dernière session organisée le 20 janvier et animée par Betty Simeoni, consultante éducative, le sujet était l'adolescence. Comment accompagner au mieux son adolescent durant cette phase complexe de sa vie, entre besoin d'autonomie et de sécurité ? Comment se situer en tant que parents face à ces attitudes qui peuvent parfois être déstabilisantes ? Dans un cadre chaleureux propice à l'échange, chacun a pu s'exprimer sur ce thème universel...

Les retours des participants se révélant positifs, l'Info Jeunes organisera le 24 février un nouveau café-débat sur le thème de l'éducation ! ■

Renseignements auprès de l'Info Jeunes au 06 26 37 89 59 ou ij@lebarcares.fr



Village

Chants de Noël

Le chœur Tutti Canti a charmé le public lors de son concert du 15 décembre dernier en l'église Notre Dame de Bon Secours

Cette représentation a instantanément plongé les spectateurs dans l'atmosphère enchantée des fêtes de fin d'année !

Une heure et demi de grands classiques de Noël interprétés par les Petits Chanteurs de Perpignan, l'atelier choral de l'Institution Saint-Louis-de-Gonzague, la Maîtrise Saint-Josep de Prades et le chœur Tutti Canti pour une parenthèse musicale qui a envoûté les petits comme les plus grands. ■



Événement

Les Déferlantes, de retour

Au vu du succès de l'édition précédente organisée pour la première fois dans les jardins du Lydia, le festival intergénérationnel reviendra du 10 au 13 juillet 2024

L'année dernière, pour leur première édition organisée dans notre commune, le festival « Les Déferlantes » avait attiré plus de 120 000 spectateurs en seulement 4 jours ! De nombreux artistes d'envergure internationale s'étaient produits au Barcarès, comme Sting, Indochine, Rosalia, Big Flo&Oli, Damso, Soprano, Scorpions, David Guetta...

Pour l'édition 2024, les premiers noms annoncés promettent du grand spectacle ! La présence de ces artistes a déjà été confirmée : Calogero, Charlotte de Witte, Justice, Kyo, Mika, Placebo, Timmy Trumpet, Yungblud, The Prodigy ou encore le célèbre groupe de punk rock Sum 41 ! De plus, à l'approche de la Saint-Valentin, le festival propose une offre spécialement pour les amoureux : 1 place achetée = la 2^{ème} à -25% ! (offre valable jusqu'au 14 février 2024 à 19h pour l'achat de 2 billets le même jour). Pour en savoir plus sur le festival, rendez-vous sur leur site internet www.festival-lesdeferlantes.com ■



Maison des Arts

Les artistes locaux exposent

Jusqu'au 1^{er} mars 2024, la Maison des Arts met ses cimaises à disposition des créateurs barcarésiens

Trois associations participent à cette exposition collective : Artistes au Barcarès, Association Culturelle Barcarésienne et Club Photo Barcarésien.

Ce grand rendez-vous culturel est, pour les artistes peintres, photographes et

plasticiens, une confirmation de leur savoir-faire et, pour le public, une occasion unique de partager la passion de l'art en rencontrant directement les créateurs !

Patchwork, poterie, photographie et peintures : la diversité des sujets té-

moigne de la richesse du vivier d'artistes évoluant au sein de notre commune ! Une exposition lumineuse qui fera à coup sûr le bonheur de tous les visiteurs !

Entrée libre ■



Vernissage de l'exposition en présence des présidents des associations et des élus



Médiathèque St-Exupéry

Un programme d'activités pour tous les âges

La médiathèque Saint-Exupéry propose de nombreuses animations durant ce premier trimestre 2024

Durant sa réhabilitation au sein du Centre Culturel Cocteau Marais, la médiathèque a développé son programme d'activités afin de favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre. Ainsi, entre le mois de janvier et le mois de mars, de nombreuses activités seront organisées sur des thématiques très variées : remise à niveau en informatique et aide pour effectuer les démarches administratives, écriture créative, dédicace d'écrivains, concert, mais également des ateliers et des conférences ! La médiathèque propose toujours, bien entendu, une sélection de 8000 livres, des vinyles et une grande variété de journaux. De plus, afin d'accueillir les

visiteurs dans les meilleures conditions, la médiathèque a également changé ses horaires d'ouverture depuis le mois de janvier, avec des journées continues le mercredi et le vendredi ! ■

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture

Lundi ▶ 14h - 17h

Mardi ▶ 9h - 12h

Mercredi ▶ 9h - 17h

Jeudi ▶ 9h - 12h

Vendredi ▶ 9h - 17h

Samedi ▶ 9h30 - 12h

Renseignements et réservations

Tél : 04 68 56 63 30

Vie associative

Un grand merci

Les associations barcarésiennes qui participent au dynamisme de notre ville ont été remerciées par la municipalité lors d'une soirée conviviale

Un grand nombre de nos associations participent activement au dynamisme de notre commune. Qu'elles soient culturelles, mémorielles, caritatives, sportives, toutes les activités contribuent à notre bien-vivre ensemble.

C'est pourquoi les présidents, co-présidents, trésoriers et secrétaires ont été accueillis au Mas de l'Ille par le maire Alain Ferrand et une délégation municipale lors d'une soirée conviviale organisée en ce début d'année au Mas de l'Ille. Ils ont été chaleureusement remerciés pour leur capacité à organiser des activités collectives tout au long de l'année écoulée.

« Toutes les animations organisées au Barcarès mettent en valeur la force du bénévolat et je voudrais profiter de ce moment pour vous remercier pour tout le temps que vous donnez » a notam-

ment déclaré l'édile, « il existe dans notre commune un véritable vivier de personnalités qui souhaitent partager leurs passions, créer du lien et s'impliquer dans la vie collective ».

Esprit de partage, engagement, dévouement font partie des valeurs véhiculées par chacune de nos associations : c'est pour cette raison qu'aujourd'hui nous leur adressons un GRAND MERCI ! ■



Nouvelle association

Découvrez la marche aquatique

Créée en septembre 2023, l'association RETT Amazones Oxy le Barcarès propose des sessions de marche aquatique le lundi et le jeudi matin au niveau du poste de secours n°3

Profiter du cadre naturel privilégié et pratiquer une activité sportive aux nombreux bienfaits pour la santé dans une ambiance conviviale : voilà ce que propose cette nouvelle association barcarésienne, dont la vice-présidente est Paule Chiffe. L'association compte déjà 25 adhérents (dont 20 barcarésiens), hommes et femmes... qui pour la plupart sont devenus membres en échangeant avec les fondatrices lors du dernier forum des associations !

« Nous proposons une séance par semaine, le lundi ou le jeudi à 9h30, au niveau du poste de secours numéro 3 » explique Paule Chiffe, « chaque entraînement dure environ une heure et per-

met de parcourir trois kilomètres ! ».

Le site propose un bon niveau d'immersion, entre le nombril et les aisselles, et a été reconnu par la Fédération Française de randonnée qui a organisé ici même les championnats de France en 2019 ! Selon les saisons, porter une combinaison s'avère nécessaire... surtout en hiver !

La veille de chaque entraînement, l'association informe les adhérents par mail des conditions météorologiques qui permettent ou non de maintenir la session.

Tout le monde peut pratiquer cette activité sportive. Les séances sont encadrées par la présidente Hélène Para-

zols, titulaire du brevet fédéral, et de plusieurs assistants.

Le long côtes-marche aquatique est excellente pour la santé : elle permet un renforcement musculaire et cardiovasculaire (sans traumatiser les articulations), favorise la circulation sanguine et améliore l'endurance.

Et pour celles et ceux qui souhaitent dépasser leurs limites, l'association compte également organiser des compétitions à l'avenir... mais toujours dans un esprit convivial ! ■

Informations pratiques

Cotisation : 70 euros l'année.

Contact : 06 08 40 83 94

ou oxybarcares66@gmail.com



Souvenir Français

Premier rendez-vous

Ce samedi 20 janvier, le comité local du Souvenir Français du Barcarès organisait sa galette avec le partage du verre de l'amitié

Près de 80 personnes ont participé à cet après-midi récréative durant laquelle la chorale " Les voix du Lydia ", invitée en remerciement de leur participation aux cérémonies mémorielles, a proposé un récital. Le président Sébastien Letoret a dressé un bref bilan sur les dernières manifestations du comité qui a donné rendez-vous à ses convives le 28 février, à la stèle qui lui est dédiée, pour rendre hommage aux OPEX, le 16 mars pour la réunion annuelle et en juin pour une exposition sur le Général de Gaulle. ■



Football Club

Remise des maillots officiels

Le Club de Football du Barcarès a réuni le 21 janvier ses membres, bénévoles, parents, amis, partenaires et la municipalité pour une soirée de vœux 2024 et de partage de la galette des rois

115 personnes se sont réunies au Club House pour cette soirée conviviale qui a débuté par un discours du président Damien Enfrin présentant ses vœux.

La soirée s'est poursuivie avec un tirage au sort des tickets de tombola vendus par les enfants, les recettes finançant des sorties en fin de saison. Des sacs de sport ont été remis à chaque éducateur et les maillots officiels aux équipes, offerts par leurs partenaires Le Garage et le Restaurant Oh Kakou.

Le maire Alain Ferrand a également présenté ses vœux, insistant sur l'importance de la dynamique des associations sportives.

Philippe Vila, conseiller municipal délégué aux associations sportives, a rappelé l'importance des clubs sportifs qui permettent aux jeunes de pratiquer une activité physique. ■



Sankéo

Voyager avec votre smartphone

Vous pouvez désormais vous procurer un titre de transport numérique uniquement utilisable avec un smartphone connecté à internet. Simple, pratique et écologique, le « M'Ticket » est un titre de transport sous forme dématérialisée que vous pouvez obtenir après avoir téléchargé l'application Sankéo.

Valable pour les titres uniques et pour les abonnements, cette méthode offre plusieurs avantages : plus besoin de monnaie, plus de risque d'oublier ou de perdre votre ticket et un geste pour la planète avec moins de documents imprimés ! Que vous preniez les transports en commun de manière régulière ou de façon ponctuelle, le « M'Ticket » vous permettra de voyager sereinement ! ■



Déplacement doux

Bientôt de retour

Afin d'encourager l'utilisation de modes de déplacements doux, une flotte de trottinettes et de vélos électriques « Pony » sera déployée à partir du mois d'avril.

Devant l'engouement suscité par les trottinettes électriques disponibles à la location, la municipalité a décidé de mettre en place 200 trottinettes électriques « Pony » qui seront désormais utilisables toute l'année ! 30 vélos électriques seront également disponibles, dont certains adaptés aux personnes à mobilité réduite ! Pour louer une trottinette ou un vélo, il faudra télécharger l'application « Pony » sur votre téléphone, qui vous permettra de les géolocaliser. Une fois le QR code scanné, le dispositif sera débloqué. Après votre balade, gardez votre deux-roues dans une zone de stationnement (identifiable via l'application) et prenez une photo afin de garantir que vous l'avez correctement restitué.

Faciles d'utilisation, ces vélos et trottinettes vous permettront de circuler tout en préservant l'environnement ! ■



Environnement

Distribution de compost et de composteurs

Une distribution gratuite aura lieu le vendredi 23 février de 9h30 à 16h sur le site des Jardins Familiaux

Dans le cadre de ses actions en faveur de la préservation de l'environnement et pour encourager le tri des biodéchets, la municipalité renouvelle cette initiative ouverte à tous les barcarésiens.

Pour bénéficier d'un composteur, il suffit de présenter un justificatif de domicile. Pour celles et ceux qui souhaitent obtenir du compost, pensez à venir avec un contenant (sacs ou poubelles vides par

exemple). « Cette initiative a pour objectif d'inciter les barcarésiens à pratiquer le recyclage des déchets fermentescibles, un acte civique qui permet notamment de réduire le volume des déchets ménagers » explique Pierre Sala, conseiller municipal délégué à l'intercommunalité. Le compost possède de nombreux avantages : il améliore les sols sur le long terme en apportant les nutriments

nécessaires aux plantes, il diminue la production de gaz à effet de serre (l'utilisation de l'oxygène dans le processus du compostage domestique permet de ne plus produire de méthane) et il contribue à réaliser des économies (plus besoin d'acheter de l'engrais pour vos plantes et votre consommation d'eau sera réduite)... Que de bonnes raisons pour vous mettre au compostage ! ■

Biodéchets

Un petit geste pour l'environnement

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets se généralise pour tous les particuliers et les professionnels en France, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020

Les biodéchets concernés sont les déchets verts, c'est-à-dire les déchets non dangereux et biodégradables de jardin ou de parc (tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, taille d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abatage d'arbres et de haies).

Sont également concernés les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente en détail (restes de repas ou

de préparation de repas ou produits périmés non consommés). A ce jour, les biodéchets représentent en France un tiers des déchets non triés ! Afin d'encourager cette pratique, la loi de février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire précise que chaque foyer devra comprendre une solution de tri des biodéchets à partir du 1^{er} janvier 2024... mais ce sont les collectivités qui sont chargées de fournir aux particuliers des dispositifs de collectes séparées. Cela peut consister à déployer une gestion de proximité des biodéchets, par le développement du compostage domestique (composteurs individuels) ou du compostage partagé.

Concernant l'implantation de composteurs collectifs de déchets fermentescibles dans les résidences privées, une charte est en cours de rédaction par le pôle de valorisation des déchets de PMM afin d'accompagner les syndicats dans la mise en place de ces composteurs et de proposer ce service aux résidents. D'autres solutions sont également à l'étude. Le tri des biodéchets pré-

sente de nombreux bénéfices comme par exemple réduire le bilan carbone du secteur des déchets à travers la réduction du stockage et de la combustion des déchets, produire du biogaz qui peut être soit destiné à un usage local, soit réinjecté dans le réseau de gaz naturel ou encore fournir les agriculteurs ou les gestionnaires d'espaces verts en engrais organiques et ainsi améliorer la qualité agronomique des sols. En généralisant ces gestes simples, chacun peut ainsi contribuer à faire un geste pour l'environnement ! ■

